

## Alcoff, service de correction de la teneur en alcool

Plusieurs facteurs conduisent à obtenir des vins plus alcooleux : changement climatique, surmaturité, conduite du vignoble pour avoir des vins plus concentrés.

L'OIV autorise la correction de la teneur en alcool des vins au maximum de 20 %, ce qui présente de nombreux avantages.

### ALCOFF, UN SERVICE ADAPTÉ AUX CONTRAINTES OENOLOGIQUES & ENVIRONNEMENTALES

- Echauffement négligeable du vin traité,
- Pas d'introduction d'oxygène dissous,
- Pas de déperdition aromatique,
- Pas d'effluents produits par le process,
- Un alcool produit entre 85 et 90 % valorisable dans la filière (reprise possible par les distilleries).



## PROCEDE EN CONTINU

### ➤ ETAPE 1

Osmose inverse du vin pour obtenir un perméat composé d'eau et d'alcool.

### ➤ ETAPE 2

Distillation du perméat pour obtenir de l'alcool à 85 - 90 % vol. et ré-incorporation de l'eau à température ambiante.

## 2 UNITES POUR CORRIGER LA TENEUR EN ALCOOL DE VOTRE VIN

UNITE AL100



Désalcoolisation de -1 % vol. d'alcool à 100 hl/h

UNITE AL40



Désalcoolisation de -1 % vol. d'alcool à 40 hl/h